



Les postes offerts aux concours du 2nd degré doivent être augmentés.

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Vous aviez annoncé lors du budget une suppression de 2600 emplois de stagiaires au prétexte que tous les postes n'étaient pas pourvus. Or la baisse de 20 % touche tous les concours et toutes les disciplines

Dans un contexte où l'absence de nouveau plan de programmation des recrutements a déjà entraîné une baisse des inscriptions dans certaines disciplines, c'est un bien mauvais signal qui est donné aux étudiants pour les futures sessions et cela présage des difficultés encore plus grandes à pourvoir tous les postes

Ces choix alors qu'une hausse démographique est prévue dans les collèges et lycées (+ 20000 à la rentrée 2018), ne permettront pas d'améliorer les conditions d'étude des élèves, les conditions de formation des professeurs, CPE et Psy-ÉN stagiaires, ni les conditions de travail de l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation et de psychologie. La précarité va continuer de se développer pour l'ensemble des personnels alors que les besoins existent.

Nous demandons :

- > **un nombre de postes offerts augmenté à la hauteur des besoins** dans toutes les disciplines et tous les corps et tenant compte des pertes accumulées par les postes non pourvus les sessions précédentes,
- > **une augmentation du nombre de postes aux concours internes** afin de permettre l'accès à titularisation pour les contractuels,
- > **un plan pluriannuel de recrutement** afin d'avoir une réelle visibilité des postes offerts,
- > **des aides spécifiques pour les étudiants** et les personnes en reconversion préparant ces concours et **des décharges horaires** pour les AED et contractuels enseignants.

Nom Prénom	Ville Établissement Qualité	Signature

